

# ATELIER DES PRODUCTEURS DE BOUVILLONS D'ABATTAGE

## Projet d'ordre du jour

1. ÉTAT DU MARCHÉ EN 2023
2. RÉALISATIONS ET DOSSIERS DU SECTEUR BOUVILLON D'ABATTAGE EN 2023
3. ORIENTATIONS DU SECTEUR POUR 2024
4. CONSULTATION SUR LA MODIFICATION DE LA CONTRIBUTION SPÉCIALE POUR LA PRODUCTION ET LA MISE EN MARCHÉ DES BOUVILLONS D'ABATTAGE
5. ÉLECTION DU REPRÉSENTANT AU COMITÉ ET DE SON SUBSTITUT
  - 5.1 Critères d'admissibilité
6. AUTRES SUJETS (S'IL Y A LIEU)



# BOUVILLONS D'ABATTAGE

## 1. ÉTAT DU MARCHÉ EN 2023

Au printemps 2023, les prix du bétail ont atteint des niveaux records aux États-Unis. Le même phénomène s'est produit au Québec et ailleurs au Canada. Les perspectives de prix sont relativement intéressantes pour les prochaines années. De telles conditions de marché n'ont pas été observées depuis 2015.

Entre 2021 et 2023, une chute significative de l'inventaire du cheptel de bovins américains a eu lieu. Cette baisse s'explique en bonne partie par les importantes sécheresses ayant touché les principaux États producteurs de bovins lors des deux dernières années. Le prix du bétail a donc été en forte hausse et grandement volatil en 2023.

Actuellement, il y a moins de vaches de boucherie au pâturage aux États-Unis et il y aura donc moins de veaux et de bovins en engraissement. Le cheptel devrait diminuer de 1 à 3 % par an pendant au moins les deux prochaines années. Cela risque de se répercuter par une réduction de l'offre de viande bovine. L'offre se resserrera davantage lorsque la reconstitution des troupeaux commencera et que les génisses seront envoyées aux pacages plutôt qu'en engraissement.

Selon les perspectives à long terme, la production de bovins ainsi que l'offre de viande bovine seront restreintes aux États-Unis; probablement plus qu'en 2014-2015.

Quelles seront les conséquences pour les prix du bétail et de la viande bovine du côté américain et de l'Ouest et l'Est canadien? Il est clair que les conditions seront très favorables. Toutefois, il faut tempérer cet optimisme en tenant compte des autres facteurs économiques comme la compétitivité par rapport aux autres protéines animales, la demande intérieure ainsi que la demande d'exportation de la viande bovine.

Au Québec, le prix moyen des bouvillons a connu une hausse importante de 0,73 \$/lb carcasse, passant de 2,98 \$/lb carcasse en 2022 à 3,71 \$/lb carcasse en 2023. Il s'agit d'une amélioration de la valeur des bouvillons, soit un montant de 657 \$ pour un bouvillon de 900 lb carcasse. L'année 2023 s'est amorcée avec un prix moyen de 3,21 \$/lb carcasse. Les prix ont ensuite suivi une tendance à la hausse avec un sommet avoisinant les 4,07 \$/lb carcasse en juin et en août.

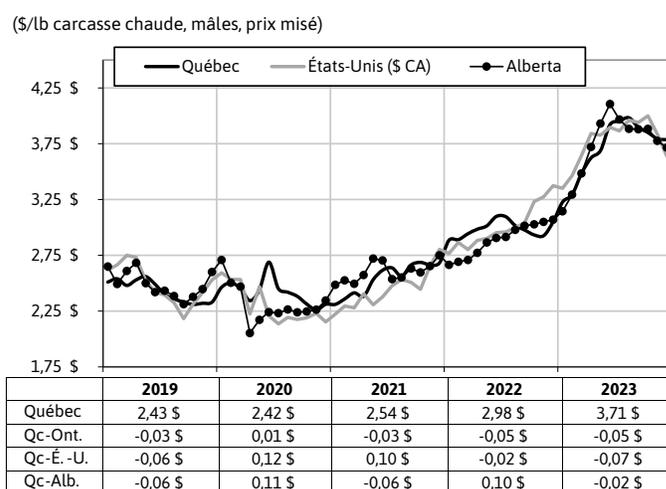
Les prix obtenus pour la vente de bouvillons au Québec ont été en moyenne 0,02 \$/lb inférieurs à ceux de l'Ouest canadien (Figure 1) et se sont avérés plus équilibrés qu'en 2022 où une différence de 0,10 \$/lb avait été observée. En contrepartie, l'écart entre le prix moyen des bouvillons du Québec et celui des États Unis a grandement augmenté depuis l'année 2021. L'écart a été de 0,07 \$/lb carcasse en faveur des États Unis, comparativement à un écart de -0,02 \$/lb carcasse en 2022 et de 0,10 \$/lb carcasse en faveur du Québec en 2021. C'est donc une différence de 0,17 \$/lb carcasse en deux ans. Cette situation a donc favorisé une reprise de l'exportation de bouvillons canadiens vers les États Unis. Une hausse des prix américains ainsi qu'un taux de change plus avantageux expliquent en bonne partie cette situation.

La hausse des coûts de production, l'incertitude des marchés et la faible rentabilité des dernières années dans le secteur bouvillon se sont finalement traduites à nouveau par une baisse du volume produit par rapport à l'année précédente (Figure 2). Au total, 59 165 têtes ont été produites en 2023. Ce volume exclut les ventes payées directement aux producteurs.

En 2023, le poids moyen des carcasses de bouvillons au Québec a été légèrement inférieur comparativement à celui de 2022 (Figure 3). Il a atteint 892 lb, soit 2 lb de moins qu'en 2022. Dans l'Ouest canadien, le poids moyen des carcasses était de 889 lb en 2023, comparativement à 896 lb en 2022. Il s'agit d'une baisse de 7 lb. Cette baisse peut en partie s'expliquer par des difficultés d'approvisionnement en nourriture en raison de la sécheresse qu'a subie l'Ouest canadien combinée à des prix très intéressants incitant les producteurs à vendre un peu plus rapidement les bouvillons.

Concernant la qualité des carcasses, la Figure 4 permet de constater l'évolution de la répartition des carcasses selon leur classement de persillage. La proportion de carcasses de bouvillons classées AAA ou prime est de 65 % au Québec, soit 13 % inférieur celle de l'Ontario et 8 % sous celle de l'Ouest canadien.

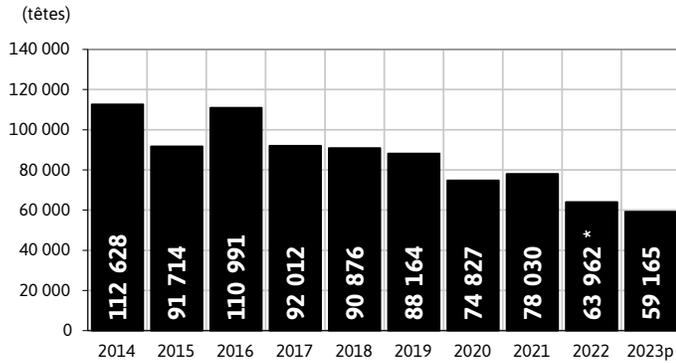
**Figure 1: Prix des bouvillons (A1-A2) au Québec, dans l'Ouest canadien et aux États-Unis (marché spot uniquement)**



Sources:

- PBQ: Prix misé des bouvillons mâles A1-A2, chargements complets, vendus au Canada et aux États Unis, marché spot, pris à la ferme, Québec
- OCA: Prix de vente des bouvillons mâles A1-A2, ventes directes, Ontario
- Canfax: Prix de vente des bouvillons mâles A1-A2, ventes directes, Alberta
- USDA: Prix de vente des bouvillons mâles, ventes directes, Five Area, États-Unis

Figure 2: Production de bouvillons au Québec

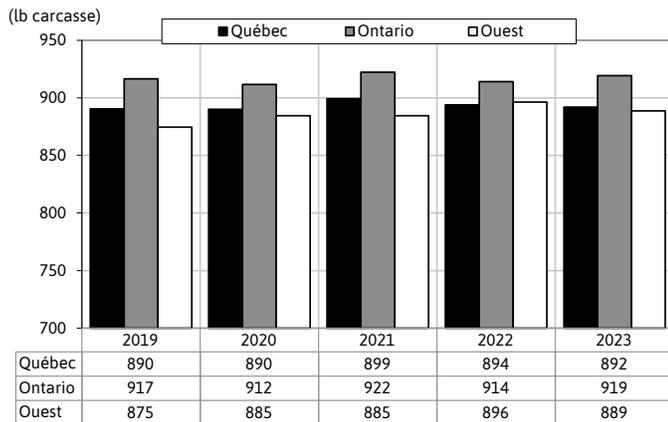


\* Depuis 2022, le volume n'inclut pas les ventes payées directement aux producteurs.

Sources:

• PBQ: Nombre de bouvillons d'abattage mis en marché par les producteurs du Québec

Figure 3: Poids moyen des carcasses de bouvillons\* au Québec, en Ontario et dans l'Ouest canadien

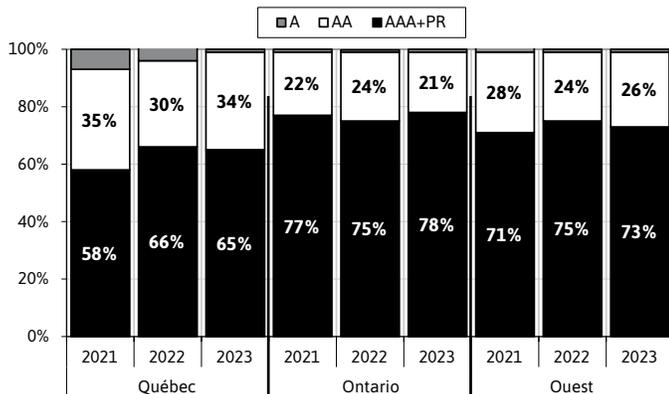


\*Abattus au Canada

Sources:

• PBQ: Poids de vente des bouvillons abattus au Canada (pondéré 65 % mâles, 35 % femelles), Québec  
 • ACCB: Poids de vente des bouvillons abattus en Ontario (pondéré 65 % mâles, 35 % femelles)  
 • ACCB: Poids de vente des bouvillons abattus dans l'Ouest canadien (pondéré 65 % mâles, 35 % femelles)

Figure 4: Persillage des carcasses de bouvillons\* au Québec, en Ontario et dans l'Ouest canadien



\*Abattus au Canada

Sources:

• PBQ: Classement des bouvillons produits au Québec et abattus au Canada  
 • ACCB: Classement des bouvillons abattus en Ontario  
 • ACCB: Classement des bouvillons abattus dans l'Ouest canadien

## 2. RÉALISATIONS ET DOSSIERS DU SECTEUR BOUVILLON D'ABATTAGE EN 2023

### Certification VBP+

Le nouveau règlement sur la production et la mise en marché des bouvillons comportera l'obligation d'être certifié VBP+ pour les entreprises mettant en marché plus de 20 têtes par semaine à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025. Le comité souhaite signaler l'importance pour la production québécoise de bouvillons d'effectuer une transition vers la durabilité.

### Augmentation du nombre de bouvillons certifiés VBP+

En 2023, les entreprises certifiées VBP+ comptaient 1 820 places de bouvillons d'abattage supplémentaires, portant le nombre total à 38 270. Cela représente une augmentation de 5 % par rapport à 2022, soit une production annuelle approximative de 53 578 bouvillons selon une rotation d'inventaire de 1,4.

Les campagnes de recrutement se poursuivront activement en 2024. Pour de plus amples renseignements, écrivez à [pbqcercertification@upa.qc.ca](mailto:pbqcercertification@upa.qc.ca).

### Règlement sur la production et la mise en marché des bouvillons

Le règlement a pour objectif d'établir les modalités de production et de mise en marché pour les producteurs.

Pour faire suite au rejet du texte proposé lors de l'assemblée générale spéciale (AGS) des producteurs de bouvillons d'abattage en 2023, le comité de mise en marché des bouvillons d'abattage (CMMBA) a procédé à la réécriture du règlement afin de le mettre au vote. Cette nouvelle version sera présentée lors de l'AGS 2024 afin d'obtenir l'accord des producteurs.

### Convention de mise en marché des bouvillons

La convention de mise en marché a pour objectif d'établir les modalités de commercialisation des bouvillons avec les acheteurs.

L'agence de vente travaille sur une proposition de convention de mise en marché. La convention sera approuvée par le CMMBA pour ensuite être présentée aux différents acheteurs pour négociation.

### Collaboration avec le secteur veau d'embouche

Le CMMBA a donné son appui au secteur veau d'embouche quant au développement du projet de ventes aux enchères électroniques de veaux d'embouche.

Le CMMBA a aussi développé un projet destiné aux producteurs de veaux d'embouche visant à transmettre des renseignements sur l'engraissement et la finition de veaux d'embouche en bouvillons d'abattage.

### Promotion du Bœuf du Québec

Le projet de promotion du Bœuf du Québec, élaboré en partenariat avec le secteur veau d'embouche et l'entreprise Montpak International inc., s'est complété en 2023. Plusieurs activités de marketing concernant le Bœuf du Québec ont ainsi pu être subventionnées grâce

# BOUVILLONS D'ABATTAGE

à l'appui financier reçu dans le cadre du Programme de développement des marchés bioalimentaires du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec.

## 3. ORIENTATIONS DU SECTEUR POUR 2024

En 2024, les principaux dossiers à traiter par le CMMBA et l'agence de vente des bouvillons sont les suivants :

- Redresser la situation financière de l'agence de vente;
- S'assurer de l'approbation du règlement sur la mise en marché et de sa mise en application;
- Négocier et développer les conventions de mise en marché avec les acheteurs;
- Poursuivre l'appui au développement de la certification VBP+ dans la filière;
- Collaborer avec le secteur veau d'embouche dans divers projets;
- Poursuivre l'analyse de l'implication dans le projet de certification de provenance Bœuf du Québec;
- Poursuivre la planification stratégique de la filière bovine.

## 4. CONSULTATION SUR LA MODIFICATION DE LA CONTRIBUTION SPÉCIALE POUR LA PRODUCTION ET LA MISE EN MARCHÉ DES BOUVILLONS D'ABATTAGE

L'agence de vente se trouve en situation déficitaire. Cette situation s'explique en grande partie par la diminution des revenus en lien avec la réduction du volume de bouvillons mis en marché. À cela, il faut ajouter la hausse généralisée de l'ensemble des postes de dépenses en raison de l'inflation, en plus de celles nécessaires pour améliorer la sécurité informatique.

Le volume de bouvillons mis en marché a diminué de près de 30% pour la période de 2015 à 2022, soit lors de la dernière modification de la contribution spéciale en 2015 (voir Figure 2). Selon les prévisions, le volume de bouvillons mis en marché devrait continuer à décroître dans les prochaines années.

Le tableau ci-dessous permet de voir l'évolution des revenus et des dépenses à l'agence de vente depuis 2014.

Le budget adopté pour l'année 2023 prévoyait un déficit de 237 429 \$. Ainsi, le montant cumulé au fonds de l'agence de vente devrait se chiffrer à 379 417 \$ à la fin de l'année financière.

Le CMMBA a étudié la situation financière dans un objectif de maintenir le plus possible le même niveau de services aux producteurs pour les cinq prochaines années. Quelques pistes de réduction de coûts ont été soulevées par le comité, soit :

- de rendre les réunions du CMMBA plus efficaces;
- de négocier à la baisse le montant de la cotisation annuelle à l'Association nationale des engraisseurs de bovins.

Quant à l'agence de vente, elle poursuivra ses efforts et ses travaux afin de soutenir et améliorer les revenus des producteurs de bouvillons et la rentabilité de la production.

Cependant, une hausse du financement par le biais de la contribution spéciale pour la production et la mise en marché des bouvillons d'abattage reste nécessaire. Ainsi, la hausse proposée devrait permettre de maintenir les services offerts aux producteurs par l'agence de vente. Parmi les services, il importe de noter les suivants :

### Mise en marché

- Administration du *Règlement sur la mise en marché des bouvillons du Québec*;
- Opération des enchères électroniques;
- Gestion des ventes aux États-Unis (ex. : transport, douanes et suivi des contrats);
- Négociation des ventes aux abattoirs canadiens et américains;
- Gestion des taux de change pour les ventes américaines;
- Perception des paiements des acheteurs, paiements aux producteurs et perception des frais de transport;
- Validation des informations des acheteurs et corrections le cas échéant;
- Développement de nouveaux marchés;
- Suivi de l'évolution des marchés de référence.

### États des résultats internes - Évolution des résultats des exercices 2014 à 2023

	Fév. 2023	Oct. 2022	Oct. 2021	Déc. 2020	Déc. 2019	Déc. 2018	Déc. 2017	Déc. 2016	Déc. 2015	Déc. 2014
	(4 mois)	(12 mois)	(12 mois)	(12 mois)	(10 mois)	(12 mois)	(12 mois)	(12 mois)	(12 mois)	(12 mois)
Revenus	195 278	507 741	538 247	561 337	556 738	716 786	899 914	766 994	546 777	589 115
Dépenses	204 821	567 462	569 588	560 742	442 498	490 020	657 713	644 348	1 574 939	735 890
Surplus (déficit)	(9 543)	(59 721)	(31 341)	595	114 240	226 766	242 201	122 646	(1 028 162)	(146 775)
Surplus au début	616 846	676 567	707 908	707 313	593 073	366 307	(363 492)	(665 147)	343 015	489 790
Transferts interfonds	0	0	0	0	0	0	487 598	179 009	20 000	0
Surplus à la fin	607 303	616 846	676 567	707 908	707 313	593 073	366 307	(363 492)	(665 147)	343 015

## Informations aux producteurs

- Maintien des informations à jour sur le site extranet (ex.: données d'abattage, paiements aux producteurs, statistiques de vente et livres de gain produites, documents d'information et d'analyse, etc.).

## Autres services

- Développement et gestion du logiciel de traçabilité Bovitrace;
- Inspection des principaux abattoirs (Ontario et Maritimes) afin, entre autres, de s'assurer du respect des règles (ex.: préparation et découpage des carcasses);
- Offre d'un service d'accompagnement aux producteurs.

## Représentation

- Membre de l'Association nationale des engraisseurs de bovins, laquelle fait des représentations et du lobbying pour le secteur bouvillon à l'échelle canadienne.

C'est pour ces raisons que le CMMBA recommande de hausser la contribution spéciale pour la production et la mise en marché des bouvillons d'abattage de 3,50\$ par bouvillon mis en marché, applicable à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2024, pour la faire passer de 6,25\$ à 9,75\$ par bouvillon.

**Êtes-vous en accord avec la recommandation du comité de mise en marché des bouvillons d'abattage à l'effet de hausser la contribution spéciale pour la production et la mise en marché de 3,50\$ par bouvillon mis en marché, applicable à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2024?**

## 5. ÉLECTION DU REPRÉSENTANT AU COMITÉ ET DE SON SUBSTITUT

### 5.1 CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

- Être en production au moment de sa désignation;
- Être domicilié ou avoir son exploitation sur le territoire du groupe au *Plan conjoint des producteurs de bovins du Québec* (Plan conjoint);
- Être inscrit dans la catégorie bouvillons d'abattage au Plan conjoint;
- Avoir élevé des bouvillons pour son compte ou celui d'autrui, ou avoir fait produire et offert en vente, au moins 50 bouvillons au cours de l'année civile précédente;
- Dans le cas d'une personne morale ou d'une société, la personne physique mandatée doit également:
  - Être active dans l'entreprise bovine autrement que comme bailleur de fonds;
  - Détenir au moins 20% de son capital actions ou des parts sociales émises;
  - Siéger à son conseil d'administration, le cas échéant, y détenir un droit de vote;
- Avoir payé les contributions dues dans le cadre du Plan conjoint ou, à défaut, avoir pris un recours pour les contester dans les 30 jours de leur facturation.

Lorsqu'aucun producteur ayant effectué l'élevage de bouvillons pour son compte ou celui d'autrui ou ayant fait produire et offert en vente au moins 50 bouvillons, au cours de l'année civile précédente, ne se présente comme candidat, un producteur de bouvillons qui respecte tous les critères d'admissibilité, sauf celui des volumes, est néanmoins éligible à la fonction de membre ou de substitut du comité de mise en marché à titre d'observateur. Il ne détient alors aucun droit de vote, mais peut participer aux délibérations.

## 6. AUTRES SUJETS (S'IL Y A LIEU)

